



LA RECHERCHE PÉNITENTIAIRE AU CESDIP

Présentation de la recherche pénitentiaire au CESDIP

p. 04

LES CLÉS DES DONNÉES

SPACE I et II avec Christophe Renou
et Jerrold Nemba

p. 10

SOUS L'ŒIL DE...

Marc Renneville sur l'histoire
de Criminocorpus Lab

p. 12



ARCHIVES À LA LOUPE

Simone Veil à la direction
de l'administration pénitentiaire

p. 14



La rédaction

La gazette de la recherche est une publication de la section recherche du bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3)

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Joachim Bendavid - sous-directeur de l'expertise

RÉDACTRICE EN CHEFFE :

Marjolaine Martin - chargée de valorisation de la recherche

RÉDACTION :

Nacer Lalam - chef de section

Jean-Lucien Sanchez - chargé de recherche, référent histoire et patrimoine

Marion Wagner - chargée de recherche, référente juridique

Pour nous contacter :

recherche.sdex-dap@justice.gouv.fr

A cette équipe, il faut associer les **référénts recherche** au sein des dix directions interrégionales des services pénitentiaires :

Carine Caron (Grand-centre – Dijon), **Anne-Sophie Cortinovic** (Grand-ouest – Rennes), **Michel Darrius** (Sud-ouest – Bordeaux), **Clément Lendomer** (Grand-nord – Lille), **Leila Delannoy** (Sud-est – Marseille), **Eric Dingli** (Sud – Toulouse), **Vincent Estais** (Auvergne-Rhône-Alpes – Lyon), **Théo Gomez** (Ile-de-France – Paris), **Auriane Koschig** (Grand-est – Strasbourg), **Gérard Pescheux** (Outre-mer)



Crédits photos : Adobe Stock

Au sommaire :

▶ LA RECHERCHE PÉNITENTIAIRE AU CESDIP

p. 04

▶ LA RECHERCHE AVANCE

p. 05

▶ NOS PUBLICATIONS

p. 06

▶ 3 QUESTIONS À

p. 07

▶ PANORAMA DES RECHERCHES

p. 08

▶ LES CLÉS DES DONNÉES

p. 10

▶ SOUS L'OEIL DE

p. 12

▶ À LIRE, À VOIR, À ÉCOUTER

p. 13

▶ ARCHIVES À LA LOUPE

p. 14

ÉDITO LA RECHERCHE PÉNITENTIAIRE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le mot de Nacer Lalam, chef de la section recherche :

« Ayant rejoint récemment la section recherche, ce qui, d'emblée, attire mon attention est la densité des travaux de recherche soutenus par l'administration pénitentiaire, témoignant d'une ouverture au savoir et d'un long « compagnonnage » avec les chercheurs. L'équipe interdisciplinaire, dans laquelle je me trouve désormais, incarne la nécessité de croiser les regards autour d'un domaine complexe, qui demeure un miroir de la société.

Le bureau EX3 se caractérise ainsi comme un lieu où sont interrogées les pratiques pénitentiaires et, plus largement, les liens entre recherche et justice. Je tenterai d'y partager mon expérience acquise au ministère de l'Intérieur et en interministériel. »

L'administration pénitentiaire, loin d'être une institution figée, est en constante évolution. Ce nouveau numéro marque le passage de la DAP à la DGAP (voir p. 16), notre direction devient générale, marquant une nouvelle étape dans l'histoire de l'administration centrale. Au fil de ces pages, vous allez rencontrer des partenaires de recherche de longue date du ministère de la Justice. En ces temps de changement, l'historique de ces partenariats nous permet de regarder

en arrière autant que vers l'avenir, avec une actualité riche pour alimenter la réflexion sur les sujets au cœur des préoccupations d'aujourd'hui.

À la une, nous mettons à l'honneur le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) (p. 4 et 5), sa place particulière au sein de l'enseignement supérieur et la recherche, et ses chercheurs, débutants et confirmés, travaillant sur une variété de sujets pénitentiaires. Sous l'œil de Marc Renneville (p. 12), nous vous invitons à découvrir les origines du site Criminocorpus, mettant en avant les liens institutionnels et humains entre notre administration et l'équipe de l'unité d'appui à la recherche Criminocorpus Lab.

Changer d'échelle pour changer de perspective sur les problématiques nationales, c'est ce que permettent les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) auxquelles notre bureau EX3 contribue depuis de nombreuses années ; nous vous en donnons les clés (p. 10). La recherche accompagne les changements et aide à les comprendre pour améliorer la prise en charge de nouveaux profils, nous vous en proposons un exemple avec l'historien Nicolas Lebourg et son travail pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente (p. 07).

FOCUS SUR LE BUREAU EX3

Au sein de la sous-direction de l'expertise (SDEX) de la DGAP, le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3) rassemble des équipes aux compétences et missions variées autour de la production de recherches, d'analyses et d'outils de pilotage au service des acteurs de l'administration pénitentiaire.

Il est composé de quatre sections :

- La **section analyse de données** valorise les données à travers des analyses pour éclairer les décisions et politiques publiques ;
- La **section solutions et outils** crée et améliore des outils de pilotage pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire ;
- La **mission d'évaluation des politiques pénitentiaires** porte les travaux d'évaluation et assure une expertise en interne ;
- La **section recherche** coordonne et valorise les activités de recherches scientifiques actuelles et futures dans le champ pénitentiaire.

Et comme toujours, Jean-Lucien Sanchez nous partage ses découvertes dans les archives. Plongez dans le dossier de carrière de Simone Veil, qui nous rappelle qu'elle a débuté son parcours de jeune magistrate à la direction de l'administration pénitentiaire (p. 14).

ZOOM LA RECHERCHE PÉNITENTIAIRE AU CESDIP

Parmi les partenaires de recherche de l'administration pénitentiaire, le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) a une place particulière. **Céline Braconnier**, chercheuse en sciences politiques et directrice du CESDIP, nous présente ce laboratoire unique et ses échanges avec la DGAP.

Pouvez-vous nous présenter le CESDIP et ses liens avec le ministère de la Justice ?

Le CESDIP est un laboratoire de recherche publique en sciences sociales, spécialisé dans l'analyse des déviances et de leur traitement par les institutions judiciaires et policières. Il rassemble sociologues, politistes, juristes et historiens dont les travaux couvrent l'ensemble de la chaîne pénale avec donc une grande pluridisciplinarité. Le laboratoire assure depuis l'origine un traitement quantitatif des bases de données pénales qui se déploie aujourd'hui dans le cadre de son observatoire scientifique du crime et de la justice (OSCJ).

Le CESDIP se distingue dans le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche pour être la seule Unité Mixte de Recherche (UMR) dont le ministère de la Justice est cotutelle. Historiquement en effet, le laboratoire émane du service d'études pénales et criminologiques du ministère de la Justice, créé en 1969. Par association avec le CNRS, il est devenu en 1983 une UMR et a désormais également deux tutelles universitaires : l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – l'Université Paris Saclay et CY Cergy Paris Université. Cet historique institutionnel original induit une spécialisation plus marquée que la plupart des laboratoires de sciences sociales, souvent généralistes. Le CESDIP aujourd'hui, c'est une équipe d'appui, 60 chercheurs permanents et doctorants, mais également un collectif de recherche d'ampleur nationale sur ses thématiques incluant de nombreux chercheurs associés. Il s'étend également

à l'international à travers notamment le Groupement Européen de Recherche sur les Normativités (GERN).

Les liens du CESDIP avec la Justice passent par le SSER (service de la statistique, des études et de la recherche du ministère de la Justice) qui suit la production scientifique notamment grâce au rapport annuel que nous lui remettons. Il facilite les liens avec les directions du ministère, en organisant des restitutions de travaux ou en facilitant la diffusion auprès d'eux de Questions Pénales, c'est-à-dire des synthèses des résultats de recherche publiées par le CESDIP. En ce moment même, une stagiaire de notre laboratoire établit un répertoire actualisé des bases de données ministérielles destiné à faciliter leur exploitation par les chercheurs.

Quels sont vos liens au quotidien avec la DGAP et la section recherche ?

Le lien particulier avec la DGAP s'explique par la place qu'occupe la recherche au sein de cette direction, avec un bureau et des personnels dédiés très engagés dans le développement des liens avec les chercheurs universitaires et le soutien à leurs travaux. Certains membres de la DGAP sont chercheurs associés au CESDIP et contribuent donc à la circulation d'informations avec le laboratoire. La DGAP facilite également les entrées de terrain en détention et l'accès aux données pour nombre de nos travaux. Elle s'investit même dans le soutien à la formation par la recherche : l'enquête sur l'enseignement en détention réalisée en 2023 et 2024 par des étudiants de Sciences

Crédit photo : Science Po Saint-Germain-en-Laye



Po Saint-Germain-en-Laye encadrés par des chercheuses du CESDIP en fournit un bon exemple. [ndlr : les résultats de cette enquête ont été publiés dans un Cahier d'études pénitentiaires [disponible en ligne](#)]

Quelle est l'actualité de la recherche sur les thématiques pénitentiaires au CESDIP ?

Deux recherches viennent de se terminer ou le seront prochainement : celle d'Adrien Maret sur la place des associations de bénévoles en détention, et celle de Thibaut Daussy sur l'accompagnement social des personnes détenues radicalisées. La gouvernance des épisodes caniculaires en détention (Coline Köves) et les trajectoires de jeunes ayant été pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) (Cyprien Vanhuysse) font partie des recherches démarrées récemment. Xavier Crettiez poursuit ses travaux sur les différentes formes d'activisme violent dans un projet porté également par Sylvain Mary sur les dossiers de demande de grâces de personnes détenues en lien avec l'OAS (voir ci-contre). Un certain nombre d'enquêtes en cours, enfin, sont à visée comparative. Nicolas Fischer poursuit ses travaux sur la peine de mort aux Etats-Unis. Et Fabien Jobard s'inscrit dans la tradition cesdipienne de participation à la revue annuelle Crime and Justice des presses de l'Université de Chicago en préparant une publication qui interroge les modalités et la sévérité des peines prononcées en France par rapport à ce qui se pratique ailleurs, dans le prolongement de ses travaux comparatifs entre la France et l'Allemagne.

ZOOM LA RECHERCHE AVANCE...

SPÉCIAL CESDIP

Le CESDIP a une riche actualité en termes de recherche pénitentiaire. Voici un panorama des recherches en cours ou récemment finalisées.

«On ne mord pas la main qui nous nourrit» ? Action associative et politique partenariale de la direction de l'administration pénitentiaire

Responsabilité scientifique :

Adrien Maret

Disciplines : sciences politiques, sociohistoire

Date : thèse soutenue le 09/12/2024

Cette recherche porte sur les principaux réseaux associatifs dans le domaine «prison-justice». Elle articule une perspective sociohistorique, une analyse du cadre juridique et des pratiques d'encadrement des intervenants extérieurs, et une étude des relations partenariales entre la DAP et les associations.

Surveiller, punir et après ? Analyser l'action publique en matière d'accompagnement social des détenu.e.s dit.es radicalisé.es

Responsabilité scientifique :

Thibaut Daussy

Disciplines : sciences politiques, sociologie

Date : soutenance de thèse en 2026

Cette recherche porte sur la conception et la mise œuvre locale de la politique de lutte contre la radicalisation en milieu pénitentiaire. Elle propose d'appréhender cette politique « par le bas », en s'intéressant aux pratiques, aux missions et aux positionnements des professionnels spécifiquement recrutés pour intervenir sur cette thématique.

La gouvernance territoriale des canicules : se préparer et faire face aux épisodes de fortes chaleurs

Responsabilité scientifique :

Coline Köves

Discipline : sociologie

Date : thèse en cours

Le milieu carcéral et l'administration pénitentiaire sont un des terrains investis dans cette recherche pour appréhender l'objet caniculaire au croisement de la sociologie de l'action publique et de la sociologie socio-technique. Elle questionne l'organisation et la réorganisation de l'action publique territoriale autour de la prise en compte de ces enjeux.

Milieu ouvert et entrée dans les rôles sociaux de l'âge adulte

Responsabilité scientifique :

Cyprien Vanhuyse

Discipline : sciences politiques

Date : thèse en cours

Cette recherche analyse les dynamiques de sortie ou de maintien dans la délinquance des jeunes suivis par la PJJ. Elle étudie le travail des agents de la PJJ en matière de suivi des jeunes et son influence sur l'intégration sociale et institutionnelle en l'insérant dans les trajectoires des jeunes et les dynamiques liées au passage à l'âge adulte.

Processus de radicalisation des militants OAS

Responsabilité scientifique :

Xavier Crettiez, Sylvain Mary

Discipline : histoire

Date : projet démarré en 2025

Dans le cadre du programme DemoCIS lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (AMI - SHS - France 2030), cette recherche investit les dossiers de demande de grâce de 3000 détenus traduits devant les juridictions d'exception mises en place à la fin de la guerre d'Algérie, en particulier la Cour de Sûreté de l'Etat. Elle vise à mieux comprendre les facteurs et processus de radicalisation au sein des groupes violents à partir d'une analyse prosopographique de la militance OAS.

NOS PUBLICATIONS

TRAVAUX ET DOCUMENTS

- « **Le sport en détention : trois études historique, sociologique et statistique** » *Travaux et documents*, n°96. [Disponible en ligne.](#)

Suite à la journée d'études de la direction de l'administration pénitentiaire « Réinventer le sport en détention » qui s'est déroulée en novembre 2023, trois études pluridisciplinaires sont aujourd'hui restituées dans ce numéro. Dans « Histoire des activités sportives en prison, 1945 - années 2000 », Jean-Lucien Sanchez revient sur l'élaboration d'une politique du sport en détention. Laurent Gras met en avant la multiplicité des sports en détention et leurs apports pour ceux qui les pratiquent dans son article « Le sport en prison, un activateur des missions pénitentiaires ». Et enfin, Imane Chaib, Marianne Juillard, Florence de Bruyn et Luc-Olivier Hervé proposent « Quelques chiffres sur l'accès aux activités physiques et sportives en prison » pour dresser un état des lieux des activités sportives organisées en détention.

- « **L'alimentation des personnes détenues** », Anissa Pomiès, *Travaux et documents* n°97. [Disponible en ligne.](#)

Résultat de trois ans de travail d'enquête qualitative dans cinq établissements pénitentiaires, cette recherche permet de comprendre finement les enjeux de l'alimentation des personnes détenues au quotidien. Les sujets abordés sont vastes : le rapport au chariot, la cuisine en cellule, les liens qui se créent entre personnes détenues et leurs familles à l'extérieur à travers la nourriture... Cette enquête et ses conclusions permettent de réfléchir à la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'amélioration des conditions de travail des personnels de surveillance et des outils d'autonomisation des personnes détenues pour de meilleures perspectives de réinsertion.

Retrouvez dans chaque gazette un récapitulatif de toutes les dernières publications des travaux produits, co-produits ou accompagnés par la section recherche.

CRIMINOCORPUS

- **Visite virtuelle, documentaire et exposition sur l'histoire de la maison d'arrêt de Basse-Terre**, Jean-Lucien Sanchez et Hervé Colombani. [Disponibles en ligne.](#)

Nous l'annonçons dans le cadre des événements de la Semaine de la recherche de la DAP au sein du dernier numéro, c'est désormais en ligne ! Alors que la maison d'arrêt de Basse-Terre entame d'importants travaux de rénovation, vous pouvez vous plonger dans la mémoire de cet établissement et du quotidien des agents qui y travaillent à travers une visite virtuelle, un documentaire et une exposition virtuelle qui présente son histoire.



PARTENARIAT

- « **Les espaces culturels en détention** », Valérie Dassonville, Leïla Delannoy Aissaoui, Clara Leroux et Jean-Lucien Sanchez, publié par le ministère de la Culture. [Disponible en ligne.](#)

À l'occasion des réflexions entamées lors de la rédaction du dernier protocole Culture-Justice en 2022, le ministère de la Culture s'est associé à la direction de l'administration pénitentiaire pour lancer une recherche en trois volets afin de réaliser un état des lieux autour de plusieurs problématiques : définir les espaces culturels en prison hier et aujourd'hui, interroger le croisement entre l'administration pénitentiaire et le monde culturel, et questionner l'idée « d'espaces culturels permanents ». L'historien Jean-Lucien Sanchez, la sociologue Leïla Delannoy Aissaoui, la metteuse en scène Valérie Dassonville et Clara Leroux, étudiante en sociologie ont fouillé les archives, mené des entretiens, assisté à des projets culturels et observé ce qui se joue entre les différents acteurs, personnes détenues, surveillants et artistes au sein de la détention. Pour rappel, une série de podcasts a été produite autour de cette étude (voir Gazette n°3).

QUESTIONS 3 QUESTIONS À... NICOLAS LÉBOURG

En 2022, la mission de lutte contre la radicalisation violente (MLRV) de la DAP a commandé une recherche-action à l'historien **Nicolas Lebourg**, spécialiste de l'ultra droite. Le chercheur a remis son rapport en fin d'année 2025. Il revient en trois questions sur le contexte de cette étude et quelques résultats.



Crédits photos : Le Seuil

Quels étaient les objectifs de cette recherche ?

Cette recherche avait pour objectif de mieux circonscrire l'ultra droite violente comme objet de politiques publiques, en particulier pour les institutions judiciaires et pénitentiaires. C'est une question pratique : le nombre total de personnes détenues pour des violences d'ultra droite a connu une nette évolution : de dix-huit au premier juin 2023 à cinquante-huit en octobre dernier. Comme ces violences sont par ailleurs en progression, la question carcérale ne peut que suivre : en 2025, nous avons eu trois attentats effectués, deux djihadistes et un d'ultra droite, et huit projets déjoués, cinq djihadistes et trois d'ultra droite. Pour comprendre l'ultra droite violente, une transposition mécanique des cadres d'analyse élaborés pour le djihadisme n'est pas suffisante, il s'agit dans cette étude de l'appréhender pour ce qu'elle est.

L'«ultra droite» étant une catégorie de politiques publiques construite par les services de renseignement, et non un courant idéologique initialement auto-désigné, il faut particulièrement délimiter le phénomène. Ce rapport en propose une lecture articulant droit, idéologie et sociologie. Il fallait d'abord remettre au clair la doctrine pénale : la radicalité violente de droite ne constitue pas un phénomène inédit, mais s'inscrit dans une succession de vagues depuis la fin du XIX^e siècle qui n'a cessé de produire du droit. Donc, avant d'envisager des adaptations du droit à la situation présente, il fallait revenir sur l'histoire de la doctrine et de l'application des règlements pénitentiaires quant aux prisonniers réputés politiques, pour reprendre une expression de la Troisième République. Ensuite, pour les prendre en charge au mieux *in situ*, il s'agissait de les connaître.

Vous avez en effet dressé dans votre rapport un panorama idéologique de l'ultra droite. Qu'en reprenez-vous ?

L'ultra droite ne forme pas un ensemble homogène, mais un champ structuré par une vision du monde commune. Celui-ci repose sur l'idée d'un corps social menacé, devant être régénéré par l'exclusion, la hiérarchisation ou la neutralisation de groupes perçus comme des altérités hostiles. Cette matrice se décline à travers des courants divers, mais le trait saillant de ces dernières années est la tendance au syncrétisme, accélérée par les dissolutions de groupuscules en continu et par la sociabilité sur les boucles Telegram (29% des dissolutions faites depuis 1936 ont été prononcées depuis 2017, et elles visent l'extrême droite à 46%). Cette plasticité contribue à la persistance du phénomène malgré les dispositifs répressifs. Antisémitisme, islamophobie ou fantasme de substitution démographique ne relèvent pas seulement du préjugé, mais constituent des grilles explicatives globales, donnant sens à l'engagement militant et à la légitimation de la violence.

Quelles sont les principales conclusions de votre sociologie des prévenus d'ultra droite ?

J'ai construit un échantillon d'une centaine de personnes arrêtées ces dernières années, la moitié pour des faits d'activisme, l'autre moitié pour des projets terroristes. Leur sociologie met en évidence que les profils concernés ne relèvent pas d'une marginalité sociale extrême. Les trajectoires observées sont diverses et souvent marquées par une socialisation militante progressive, parfois précoce, inscrite dans des sociabilités structurées plutôt que dans des ruptures biographiques brutales. Les territoires dont ils proviennent se portent plutôt mieux socio-écono-

miquement que la moyenne nationale, mais ils sont aussi plus inégalitaires. Or les personnes rencontrées pour cette étude proviennent souvent du bas de la classe moyenne.

Les personnes poursuivies pour des faits de nature terroriste sont plus âgées, plus diplômées et s'inscrivent plus fréquemment dans des dynamiques d'auto-radicalisation autour de thèmes récurrents des débats publics (islam, immigration, etc.). Les membres du courant accélérationniste se démarquent cependant, en étant plutôt des jeunes hommes qui rêvent des massacres de Columbine (Etats-Unis), d'Anders Breivik (Norvège) et de Christchurch (Nouvelle-Zélande). Les activistes sont quant à eux des jeunes hommes qui relèvent davantage d'engagements collectifs locaux, d'un goût de l'auto-marginalisation et de la fierté de maîtriser une subculture. Dans les deux cas, l'idéologie constitue un élément structurant durable, et non un simple discours de justification *a posteriori*.

Les caractéristiques de ces prévenus sont donc profondément différentes de celles des djihadistes si on les compare à la sociologie réalisée par Xavier Crettiez et Romain Sèze pour la Mission de lutte contre la radicalisation violente¹. Ces résultats invitent à penser la radicalité d'ultra droite comme un processus de long terme, impliquant des signaux faibles qu'il importe d'intégrer aux dispositifs de prévention de la radicalisation violente.

¹ Retrouvez cette étude dans [Cahiers d'études pénitentiaires n°63](#) disponible en ligne

PANORAMA DES RECHERCHES...

Voici un panorama thématique de quelques-unes des recherches dont le suivi a occupé notre quotidien ces derniers mois, selon une représentation thématisée.



PARCOURS PÉNAL ET RÉINSERTION SOCIALE

Effets sur les parcours d'insertion : travail et accompagnement en milieu pénitentiaire

Cereiso (Askoria)

L'accès au travail des personnes placées sous main de justice aux marges de la République : le cas de la Polynésie française

Université Paris Cité

Parcours d'accès au travail en prison en région Occitanie

Université Toulouse Capitole

Expériences de la Prison et Réinsertion Sociale à la Sortie (ExPRESS)

Institut national d'études démographiques (Ined)

Vers une autonomisation du jihadisme ? (Dis)continuités entre fondamentalisme salafiste et violence jihadiste

Université Sorbonne Paris Nord

Réintégrer les revenantes ? De la pluralité des trajectoires socio-spatiales au traitement différencié des femmes parties rejoindre l'État islamique

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La cyberpédocriminalité en France : de la pratique pédophilique à la traque citoyenne des prédateurs d'enfants

Centre Norbert Elias, CNRS

Migrants incarcérés et passage à l'acte avec violence : une étude exploratoire

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

La structuration des acteurs impliqués dans la traite des êtres humains en France

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Parcours de sortantes de prison : entre contraintes et pouvoir d'agir

Centre Max Weber, Université Lumière Lyon 2

La socialisation de genre des auteurs de violences sexuelles sur mineur(e)s : construction, incarnation et représentations des masculinités

Nantes Université

Repenser la réinsertion - Analyse des trajectoires de réinsertion des femmes anciennement incarcérées : croisement des identités intersectionnelles et des parcours de formation en détention et après la libération

Université Lyon 2, Université Paris Cité

Le parcours judiciaire des femmes nigérianes impliquées dans des activités de traite des êtres humains et/ou proxénétisme en France

École des Hautes Études en Sciences Sociales de Marseille

Une géographie du trafic de cocaïne entre la Guyane française et l'Hexagone

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



SUIVI DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

Les auteurs de violences cyberpédopornographiques

Université Lumière Lyon 2, Université Sorbonne Paris Nord

Contrôle judiciaire avec placement probatoire (CJPP) des personnes mises en examen, poursuivies ou condamnées pour des faits de violences conjugales

Université de Lille

L'usage de la réalité virtuelle dans le cadre de la prise en charge des auteurs de violences conjugales

Université Rennes 2

Impact du programme ADERES de prise en charge de courtes peines

Université de Lille

**SANTÉ DES PERSONNES DÉTENUES**

Enquête autonomie des personnes incarcérées

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) - Ministère de la Santé – Ministère de la Santé

Prévalence des troubles mentaux : évaluation lors de l'incarcération et évolution au cours de la détention (EPSYLON)

Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France (F2RSM Psy)

Accès à la santé reproductive pour les femmes détenues en France

Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Institut national d'études démographiques (Ined)

Le dialogue professionnel comme ressource pour l'efficacité et la santé des surveillants de prison : mise en place et conditions d'institution des espaces de dialogue sur la qualité du travail au sein des établissements pénitentiaires français

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Enquête sur la santé et les substances en prison 2025

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

Les codétenus de soutien

Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP-ENAP)

Gouverner les risques en Guyane. Gestion des risques sociaux et sanitaires dans les territoires extra-hexagonaux

Université Lyon 2

Les expériences carcérales à l'épreuve du handicap physique

Université de Lille

**GESTION DE LA DÉTENTION**

Le centre de Casabianda. Les prisons ouvertes, un modèle en question

Université de Corse

Le sens du travail dans les métiers de la surveillance pénitentiaire

Université Paris Cité

Analyse de la prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel et établissements « fléchés AICS »

Universités Nanterre, Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Corse

Analyse économique du droit appliquée aux courtes peines d'emprisonnement

Université de Bordeaux

Étude des dynamiques de coopération, d'exclusion sociale et de précarité économique en détention

École d'Économie de Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Projet d'étude sur la prise en compte des établissements pénitentiaires dans les politiques et les projets des collectivités territoriales

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye – Université Paris Saclay

Les modes de gestion du service public pénitentiaire

Université Grenoble Alpes

Des habitats institutionnels aux frontières du carcéral

Université Paris 8

**TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE**

« Manger Préparer Approvisionner »
Comprendre pour agir

EM Lyon Business School

La gouvernance territoriale de la crise climatique : se préparer et faire face aux épisodes caniculaires

Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)

LES CLÉS DES DONNÉES...

LES STATISTIQUES PÉNALES ANNUELLES DU CONSEIL DE L'EUROPE (SPACE)

Chaque année, le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation (EX3) est sollicité pour répondre aux enquêtes SPACE I et II. Christophe Renou, chef du bureau EX3, nous présente le contexte de cette enquête. Jerrold Nemba, data analyst de la section analyse de données, nous présente ensuite sa contribution pour remplir certains volets de cette enquête.



SPACE, qu'est-ce que c'est ?

Christophe Renou : les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe, plus connues sous le nom de SPACE, sont constituées de deux enquêtes. SPACE I fournit annuellement des données sur l'emprisonnement et les institutions pénitentiaires depuis 1983. SPACE II recueille des données sur les sanctions et mesures non-privatives de liberté depuis 1992 (annuellement depuis 2009). Leurs résultats permettent de comparer les situations pénitentiaires entre les membres du Conseil de l'Europe.

Comment sont-elles produites ?

Christophe Renou : ces statistiques sont fournies par un réseau de correspondants nationaux travaillant dans les services pénitentiaires et de probation des quarante-six Etats membres du Conseil de l'Europe. Elles sont vérifiées, traitées et analysées par une équipe de chercheurs de l'Université de Lausanne.

Le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation de la DGAP a participé à la construction de ces deux enquêtes en mettant en lumière les spécificités françaises dans un canevas de questionnaires élaborés par les chercheurs de Lausanne. Aujourd'hui, le Conseil de l'Europe sollicite le service des statistiques, des études et des recherches (SSER) chaque année et plusieurs services de la DGAP renseignent les différentes rubriques. Les champs des deux enquêtes mobilisent ainsi le pôle

des relations européennes et internationales, la sous-direction des ressources humaines, la sous-direction du pilotage et du soutien des services, et la sous-direction de l'expertise par l'intermédiaire de notre bureau EX3. Pour répondre à ces enquêtes, les données issues de différentes applications sont mobilisées (Harmonie, Chorus, Genesis, APPI, SAPHIR).

Jerrold Nemba, en quoi a consisté votre travail pour répondre à cette enquête ?

Jerrold Nemba : nous avons été sollicités comme chaque année par le chef du bureau des études, de l'évaluation et de la communication du SSER pour renseigner certaines parties de l'enquête. Ma mission était d'indiquer les chiffres produits par notre bureau, et de rassembler ceux des différents bureaux compétents sur certains sujets spécifiques.

Dans SPACE I, nous étions interrogés sur les places opérationnelles et les personnels. J'ai utilisé les bases de l'Infocentre pénitentiaire, donc des données issues du fichier des places opérationnelles tenu par le bureau EMS2 de la DGAP. Sont distinguées les places pour les personnes condamnées, pour les personnes prévenues en attente de jugement, et pour les personnes détenues mineures. Je me suis tourné vers la sous-direction des ressources humaines pour obtenir les nombres de personnels pénitentiaires et leur répartition dans les différentes catégories (personnels en établissement, personnels de direction, per-

sonnels de surveillance...). Ils ont également renseigné le nombre de personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation dans l'enquête SPACE II. Une autre partie de SPACE I concernait des indicateurs de flux pour l'année 2024. J'ai collecté le nombre de personnes détenues décédées, et les détails demandés (hors ou dans la détention, causes du décès, genre et statut pénal de la personne décédée) auprès du pôle des relations européennes et internationales. J'ai sollicité le bureau de la performance (PS5) pour rassembler le nombre total de journées d'emprisonnement et le coût total de l'emprisonnement (dont le calcul du montant moyen d'une journée d'emprisonnement d'une personne détenue).

SOUS L'ŒIL DE **MARC RENNEVILLE** CRIMINOCORPUS LAB

Les lecteurs réguliers de la Gazette de la recherche savent que nous mentionnons Criminocorpus dans chaque numéro, pour partager notamment les travaux de Jean-Lucien Sanchez qui y sont publiés. Il était donc grand temps de donner la parole à Marc Renneville, historien, directeur de recherche au CNRS, fondateur et directeur de Criminocorpus Lab. Il nous raconte l'origine de la plateforme web et de l'unité d'appui à la recherche qu'il anime.



Crédits photos : Marc Renneville

La plateforme web Criminocorpus a été ouverte en 2005 sous la forme d'un site portail à l'initiative d'un collectif de recherche associant historiens, archivistes et documentalistes, dans le cadre d'une Action concertée incitative du CNRS (ACI Histoire des savoirs, 2003-2005). L'objectif était de créer un foyer de ressources scientifiques en libre accès sur l'histoire des crimes et des peines. Ce site était en quelque sorte le volet numérique du pôle historique de la médiathèque de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), dont j'ai conçu le projet, lors de mon détachement d'un poste de maître de conférences (Université Paris 8), en 2003-2004. La création de Criminocorpus est ainsi intimement liée à mon expérience

d'enseignant-chercheur à l'administration pénitentiaire, en poste à l'ENAP d'abord (2001-2008) puis à la direction de l'administration pénitentiaire (2008-2012). Durant ces dix années, j'ai progressivement acquis une connaissance vivante du monde judiciaire, de ses institutions mais aussi de ses personnels. L'histoire pénitentiaire s'est ainsi trouvée particulièrement valorisée dans Criminocorpus

Au fil des années et de son activité, Criminocorpus est devenu un lieu fédérateur (...) de chercheurs, d'ingénieurs, d'archivistes et de personnels de justice.

par la publication d'articles, de chronologies, d'expositions en ligne et de visites de prisons. Ce portail innovant et expérimental a été très régulièrement enrichi

de contenus et de fonctionnalités nouvelles à travers, notamment, le projet ANR Sciencepeine (2009-2013). Mais une succession de projets financés ne saurait garantir la pérennité d'un service numérique. Peu après avoir rejoint le CNRS, en 2012, j'ai pu consolider le projet en 2015 par la création du Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice (CLAMOR), grâce à l'appui du CNRS et du ministère de la Justice, en partenariat avec les Archives nationales. Renommée Criminocorpus Lab (UAR 3726) en 2024, la spécificité de notre unité est, par rapport à une unité mixte de recherche comme le CESDIP, de développer des services d'appui à la recherche.

Refondue en 2016, notre plateforme de publication est aujourd'hui composée d'un site « musée » (criminocorpus.org), et d'une revue nativement numérique (journals.openedition.org/criminocorpus/), issue des dossiers thématiques du premier site portail lancé en 2005. Le site musée est composé de cinq sections : expositions, visites, bibliothèque, législation, outils.

Au fil des années et de son activité, Criminocorpus est devenu un lieu fédérateur et de convergence de chercheurs, d'ingénieurs, d'archivistes et de personnels de justice. La plateforme est identifiée comme un espace de ressources de référence pour l'histoire de la justice par diverses communautés d'utilisateurs (chercheurs, praticiens de la justice, archivistes et documentalistes, enseignants, élèves et étudiants, documentaristes, journalistes, romanciers...). En 2023, Criminocorpus a été lauréat de la médaille de la médiation scientifique du CNRS.



Crédits photos : équipe Criminocorpus - Criminocorpus

L'avenir de Criminocorpus Lab



En plus de ses missions d'accompagnement et d'édition, le projet scientifique et technologique de Criminocorpus Lab porte deux objectifs sur le mandat 2025-2029 :

1/ En raison de la grande masse de contenus présente sur notre plateforme, il est crucial d'offrir à nos usagers la possibilité d'être guidés dans leur utilisation du site. Nous avons donc mis en œuvre un projet technologique innovant (SOURCES) en partenariat avec l'IR* Huma-Num pour concevoir un nouvel instrument de recherche permettant d'interroger simultanément tous les contenus hébergés sur le site, les inventaires d'archives et la bibliographie de notre domaine. L'enjeu est de refondre nos outils existants (bibliographie, guide des archives) et d'y inclure tous nos corpus (expositions, bibliothèque multimédia) grâce aux possibilités ouvertes sur le traitement des données par IA (Deep research, RAG...).

2/ Notre second objectif est de développer nos compétences et l'expertise de l'équipe en matière d'exposition numérique et présentielle avec une spécialisation sur la connaissance et la valorisation du patrimoine judiciaire. Nos actions sont ici menées dans une perspective de muséographie hybride, afin de préparer l'ouverture d'un espace public consacré à l'histoire de la justice, complémentaire au musée numérique qui en constitue, en somme, la première pierre virtuelle.

PAUSE

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER



LIVRE *La collision*, roman de Paul Gasnier, Paris : Gallimard, 2025. Prix Goncourt des détenus.

Le 16 décembre dernier, le prix Goncourt des détenus a été décerné à Paul Gasnier pour ce livre dans lequel il s'est lancé dans une enquête littéraire sur la mort de sa mère. En 2012, en plein centre-ville de Lyon, elle décède brutalement, percutée par un jeune garçon en moto cross qui fait du rodéo urbain à 80 km/h. Dix ans plus tard, son fils se replonge dans la complexité de cet accident et se lance sur les traces du motard pour comprendre d'où il vient, quel a été son parcours et comment un tel événement a été rendu possible.

PODCAST «*La justice au bout de ses peines*», un épisode de l'émission *Interception*. France Inter. Cette émission propose une plongée dans un sujet mal connu du grand public, et pourtant au cœur du quotidien de nombreux agents de l'administration pénitentiaire et du monde judiciaire : l'aménagement de peine. Pose d'un bracelet électronique avec un surveillant pénitentiaire, préparation d'une audience d'aménagement de peine avec une conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, suivie de l'audience avec la juge d'application des peines... Une découverte de l'importance du travail réalisé en « milieu ouvert ».



HISTOIRE ET
PATRIMOINE

SIMONE VEIL



À LA DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

^
Fiche de Simone Veil lorsqu'elle était attachée stagiaire
au parquet général de la cour d'appel de Paris, 2 mars 1957,
dossier de carrière de Simone Veil,
Archives nationales, 19920533/7.

ARCHIVES À LA LOUPE

Alors que le Mémorial de la Shoah consacre actuellement une exposition à sa jeunesse via ses archives familiales (Simone Veil. Mes sœurs et moi), Jean-Lucien Sanchez nous fait découvrir un pan méconnu de la carrière de Simone Veil.



Simone Veil a débuté sa carrière de magistrate à la direction de l'administration pénitentiaire en 1956. Rescapée du camp de concentration d'Auschwitz, son expérience l'a particulièrement sensibilisée au sort des personnes détenues. Son dossier conservé aux Archives nationales sous la côte 19920533/7 et son autobiographie (*Une vie, Le Livre de Poche*, 2009) permettent de découvrir son action au sein de la DAP.

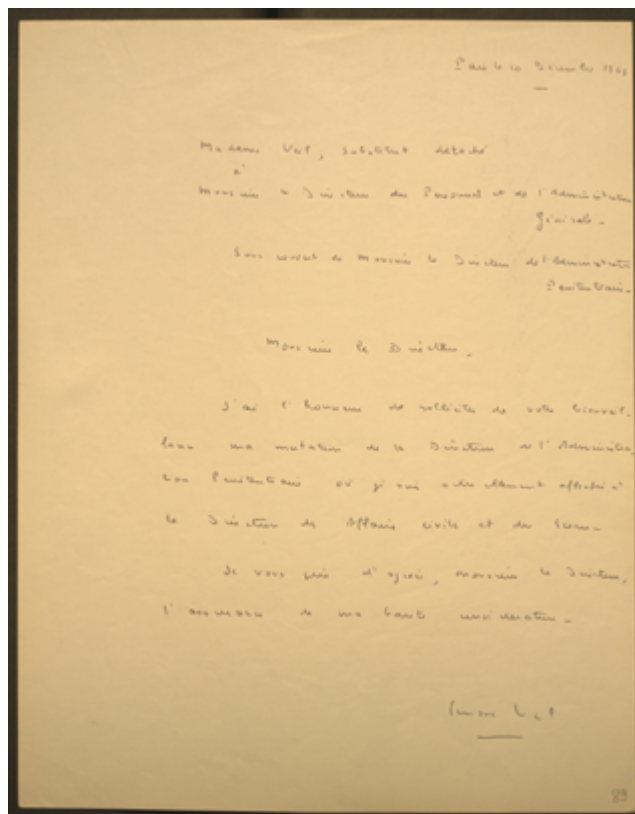
Les dossiers de carrière des agents du ministère de la Justice sont constitués de différents sous-dossiers intitulés : « Notices et notes », « Désiderata », « Discipline », « Gestion », « Divers » et « Recrutement ». Les notices annuelles contiennent une synthèse de la trajectoire de l'agent et une appréciation portée par son supérieur hiérarchique. Le dossier de recrutement contient quant à lui toutes les pièces d'état-civil, les enquêtes administratives, les courriers de candidature et les copies d'examen. Cette source est donc incontournable pour retracer les trajectoires des agents du ministère de la Justice.

Simone Jacob est née le 13 juillet 1927 à Nice. Arrêtée en 1944, elle est déportée avec sa famille au camp de concentration d'Auschwitz. Son père, sa mère et son frère y meurent tandis qu'elle survit avec ses deux sœurs. À son retour de déportation, elle se marie en 1946 avec Antoine Veil et devient mère de trois enfants. Elle obtient en parallèle une licence de droit et est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle réussit l'examen professionnel d'entrée de la magistrature en 1956. Elle débute sa carrière à la DAP où elle est chargée plus particulièrement des questions sanitaires et éducatives traitées par le bureau de la détention. Dans une

de ses notices annuelles, le directeur de l'administration pénitentiaire, Robert Schmelck, note « qu'elle [s'y] consacre avec enthousiasme et efficacité à ce domaine où elle peut donner la pleine mesure de sa culture et de son humanité. » Elle inspecte un grand nombre de prisons à travers la France, même sur la route des vacances où sa famille doit patienter dans la voiture en attendant qu'elle ait terminé sa visite ! Le ministre de la Justice lui confie en 1957 une mission d'inspection des établissements pénitentiaires algériens. À son retour, elle recommande le rapatriement en France métropolitaine de 650 condamnés à mort dont l'exécution avait été suspendue afin de les mettre à l'abri. Elle rallonge aussi les délais de transmission des dossiers des condamnés à mort algériens ou décide de les différer : cette stratégie permet de surseoir à des exécutions capitales et de sauver la vie de nombreux condamnés. Elle quitte la DAP en 1963 pour intégrer la direction des affaires civiles et du Sceau. Elle est ensuite nommée en 1969 conseillère technique au cabinet du ministre de la Justice, puis secrétaire générale du Conseil supérieur de la ma-

gistrature l'année suivante. Elle devient par la suite ministre de la Santé en 1974 et défend au Parlement un projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Éluë présidente du Parlement européen en 1979, elle est nommée ministre des Affaires sociales, de la santé et de la ville en 1993 et membre du Conseil constitutionnel en 1998. Décédée en 2017, elle repose avec son mari au Panthéon depuis le 1^{er} juillet 2018.

Lettre de Simone Veil au directeur du personnel et de l'administration générale, 10 décembre 1963, dossier de carrière de Simone Veil Archives nationales, 19920533/7.



La DAP devient la DGAP !

.....

**Le 1^{er} février 2026,
la direction de l'administration
pénitentiaire (DAP)
est devenue la direction
générale de l'administration
pénitentiaire (DGAP)**



Avec cette évolution, l'administration pénitentiaire, troisième force de sécurité intérieure (FSI) du pays, se situera au même niveau institutionnel que les deux autres FSI, la police nationale et la gendarmerie nationale, qui sont encadrées et commandées par des directions générales.

La transformation de la DAP en DGAP répond à trois objectifs :

- renforcer le pilotage de l'administration ;
- renforcer les métiers et améliorer le pilotage du recrutement et de la formation des personnels pénitentiaires ;
- améliorer la protection des personnels et développer la déontologie.

La direction générale de l'administration pénitentiaire comprendra :

- la direction des métiers, dirigée par une directrice ou un directeur d'administration centrale ;
- la direction de l'administration, dirigée par une directrice ou un directeur d'administration centrale ;
- l'inspection générale de l'administration pénitentiaire, dirigée par une directrice ou un directeur d'administration centrale.

Retrouvez toutes les anciennes publications
de l'administration pénitentiaire sur

justice.gouv.fr

onglet Documentation

